

POLITIQUE FISCALE, INSTITUTIONS ET INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

¹***SENGA PESSE Marcel**

Corresponding Author :

To Cite This Article : Marcel, S. P. . (2025). POLITIQUE FISCALE, INSTITUTIONS ET INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO. Journal of Advance Research in Business, Management and Accounting (ISSN: 2456-3544), 11(3), 1-15. <https://doi.org/10.61841/d3t21718>

RESUME

Cet article qui parle de « politique fiscale, institution et IDE en RDC » a cherché à expliquer comment les effets de la politique fiscale, interagissant avec la qualité des institutions, ont impacté les IDE en RDC de 1990 à 2022.

Il incombe de signaler que les débats existent sur le lien entre la politique fiscale et investissements directs étranger, la multiplicité ou la prolifération des impôts et taxes et des faibles taux d'IDE en RDC. Ce sont ces débats qui ont motivé la réalisation de la présente étude, dont les résultats révèlent que la pression fiscale est l'un des facteurs clés de l'attractivité des IDE en République Démocratique du Congo. D'où la nécessité de solidifier sa politique fiscale à travers une amélioration des indicateurs de la qualité des institutions, entre autres la liberté des affaires, la liberté de commerce, la liberté fiscale et la qualité de la réglementation.

Mots clés : *Politique fiscale, Institutions, Investissements Directs Etrangers.*

ABSTRACT

This article, which discusses "fiscal policy, institutions, and FDI in the DRC," aimed to explain how the effects of fiscal policy, interacting with the quality of institutions, have impacted FDI in the DRC from 1990 to 2022.

It is important to note that debates exist regarding the link between fiscal policy and foreign direct investment, the multiplicity or proliferation of taxes and low FDI rates in the DRC. These debates motivated the realization of this study, the results of which reveal that fiscal pressure is one of the key factors in the attractiveness of FDI in the Democratic Republic of Congo. Hence, the need to solidify its fiscal policy through an improvement in indicators of institutional quality, including business freedom, trade freedom, fiscal freedom, and regulatory quality.

Keys words : *Fiscal Policy, Institutions, Foreign Direct Investments – FDI.*

INTRODUCTION

Les questions autour des implications de la politique fiscale et celle de la qualité des institutions sur les investissements directs étrangers sont au centre des débats. Elles font objet des controverses tant théoriques qu'empiriques, tant pour les autorités politico-administrative que pour les scientifiques du monde entier.

Dans l'optique de la littérature économique, plusieurs modèles et approches théoriques sont mobilisés pour montrer le lien entre la pression fiscale et l'attractivité des Investissements Directs Etrangers (IDE). En fait, la théorie de l'arbitrage des mouvements de capitaux internationaux soutient la thèse selon laquelle, les mouvements des capitaux réagissent aux écarts de taux de rendement. Cette théorie va expliquer la localisation des sociétés multinationales (EMN) dans les pays en développement, où les capitaux sont rares (Yelpaala, (1985). Par conséquent, cette théorie prouve l'existence du lien de causalité fort entre les incitations fiscales et la localisation des IDE. Elle montre également que les investisseurs agissent comme des arbitres, et déplacent leurs capitaux à la recherche des rendements les plus élevés compte tenu du risque associé à l'investissement.

Par ailleurs, la théorie de la nouvelle géographie économique (NEG) a été construite sur la théorie néoclassique de l'investissement qui conclut qu'il existe une relation positive directe entre la baisse des taux d'imposition et l'augmentation des investissements (Van Parys & James, 2010). Le modèle introduit le concept de cœur-périphérie. De ce fait, Ce concept suggère que la concentration des entreprises se renforce et que le monde se retrouve ainsi avec une région centrale qui attire le plus d'IDE.

D'autre part, La théorie de la discrimination fiscale affirme que le gouvernement applique des taux d'imposition différents selon les régions. Le taux d'imposition est déterminé par la demande d'implantation des entreprises dans un lieu particulier. Au Kenya par exemple, les taux de déduction pour investissement diffèrent selon les régions afin de favoriser le développement des zones sous-développées (Glaeser et al, 2001).

La discrimination fiscale est appliquée par le gouvernement dans le but d'encourager le développement des zones rurales. Des taux d'imposition réduits et des exonérations fiscales sont accordés aux investisseurs qui souhaitent implanter leur entreprise en dehors des grandes villes. Toutefois, les exonérations fiscales ont fait l'objet de nombreuses critiques. Certaines entreprises se délocalisant dans d'autres pays après la fin du mandat (Glaeser et al, 2001).

Le CNUCED (2009), mena une analyse sur le rôle des accords internationaux d'investissement pour attirer les IDE dans les pays en développement. Effectue une analyse sur le cas de la Chine, Thomas (2007) a constaté que la Chine attirait des investissements substantiels grâce à son faible coût de la main-d'œuvre et à son grand nombre de travailleurs qualifiés. Ait Soussane et Mansouri, (2020) soulignent que la politique fiscalité est un élément puissant d'attraction des investissements étrangers par le mécanisme de taux d'imposition d'un pays ou une région.

Contrairement aux résultats présentés ci-haut, certaines études montrent que les incitations fiscales pour attirer les IDE ne sont pas significatives. Il faut reconnaître que certaines institutions internationales telles que le FMI et la Banque mondiale ont généralement déconseillé le traitement de cette politique plus favorable de certaines activités économiques. Ainsi, elles recommandent de se méfier de l'utilisation des incitations fiscales pour attirer les investissements directs étrangers (IDE) (Klemm, 2009). Lin et Wang (2014) ; Musyoka (2012), montrent que l'utilisation des incitations pour attirer les IDE n'est pas important, car les incitations fiscales à l'investissement n'ont pas été efficaces pour promouvoir la croissance du PIB.

Par ailleurs, certains chercheurs se sont intéressés aux déterminants d'ordre institutionnel de l'investissement privé, et plus particulièrement, de l'Investissement Direct Etranger (IDE) dans les pays en voie de développement. Les travaux réalisés par ces derniers partent de l'idée selon laquelle, pendant longtemps, les économistes ont fondé leurs explications de la relance économique sur des facteurs purement économiques (investissement, consommation, exportation, technologie, etc.) (North (1990, 1995) ; Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2004) ; Clague, Keefer et Olson (1995) ; Alesina et Perotti (1996). Il a fallu attendre les revers des politiques d'austérité mises en place dans la plupart des pays en développement pour voir émerger de nouvelles idées. Désormais, l'échec de la relance économique dans un contexte de sous-développement ne s'expliquent plus seulement par des facteurs économiques, mais également par des facteurs non économiques, en particulier la qualité des institutions. Et ce sont surtout les économistes d'inspiration libérale et les experts des institutions de Bretton Woods qui défendent ardemment cette nouvelle thèse selon laquelle des institutions efficaces seraient une condition nécessaire pour le succès des économies de marché et pourraient également contribuer à l'amélioration des résultats économiques et à la réussite des réformes (Ibid)

Certains auteurs néolibéraux comme Acemoglu, Johnson et Robinson (2004), Rodrik, Subramanian et Trebbi (2002) sont même allés plus loin en affirmant que la qualité des institutions est vitale, non seulement pour la relance de croissance, mais surtout pour le développement. Elle est le seul facteur déterminant le niveau de développement. Les autres facteurs tels les ressources, la géographie physique, la politique économique, la géopolitique et les autres aspects de la structure sociale interne ont peu d'effets, voire aucun (Brahim, 2010).

Selon le rapport de la Banque mondiale (2020), en RDC, il s'est remarqué une pression fiscale moyenne faible sur la période allant de 1990 à 2000, estimée à 0.373%. Le taux d'investissement (en % du PIB) moyen sur la période était de 11.13%. La décennie de 2000 à 2010 a vu la pression fiscale moyenne passer de 0.373% à 2.74%, mais cela n'a pas beaucoup changé la situation du taux d'investissement moyen de la période qui est passé de 11.13% à 11.52%. Et enfin la décennie de 2010 à 2020 a connu un tout autre chemin, avec une pression fiscale moyenne de 6.18%, mais le taux d'investissement moyen de la période a largement évolué à la hausse, passant de 11.51% la décennie précédente à 22.24%, cela contre toute attente de ce que la théorie économique prévoit à cet effet (Banque Mondiale, 2020).

Nonobstant ces performances, les efforts restent à fournir dans le domaine de la gestion des finances publiques en vue de relever le niveau la pression fiscale située à 14% en 2022, venant de 11% en 2021. En effet, la pression fiscale en RDC demeure très en dessous de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne, située à environ 18% du PIB. Pour renverser la tendance, l'une des niches à exploiter pouvant regorgé un potentiel de recettes supplémentaires est celle de la rationalisation des dépenses fiscales. Cela sous-tend de nombreux allègements fiscaux, exonérations et incitations que les gouvernements accordent à divers acteurs pour certaines raisons. D'après l'Alliance Nationale pour la Promotion des Investissement (ANAPI, 2023) ; entre 2021 et 2022 ; ont augmentés de 2,18 milliards de Dollars Américains.

RECENSION DES LITTERATURES DE L'ETUDE

Ce point élucide certaines notions tant théoriques qu'empirique sur les mots clés du thème développé.

LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS (IDE)

Selon le FMI (1987), les IDE sont « les investissements qu'une entité résidente d'une économie (l'investisseur direct) effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie (l'entreprise d'investissement direct). Par intérêt durable, on entend qu'il existe une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise, et que l'investisseur exerce une influence significative sur la gestion de l'entreprise.

Selon l'OCDE (1997) « toute personne physique, toutes entreprise publique ou privée, tout gouvernement, tout groupe de personnes physiques liées entre elles, tout groupe d'entreprises ayant ou non la personnalité morale, est un investisseur direct étranger s'il possède lui-même une entreprise d'investissement direct. Il s'agit notamment : d'une filiale, d'une société affiliée ou d'une succursale faisant des applications dans un pays autre que le ou les pays de résidences de l'investissement ou des investisseurs directes ».

Selon la Banque Mondiale « L'IDE est l'acquisition d'un intérêt durable dans la gestion de l'entreprise. Il suppose l'intention de détenir un actif pendant quelques années et la volonté d'exercer une influence sur la gestion de cet actif ». Par ailleurs, selon P. Krugman et Maurice Obstfeld (2006) « les IDE désignent les flux de capitaux dont le but, pour l'entreprise qui investit, est de créer ou d'agrandir une filiale dans un pays étranger ».

THEORIES AUTOUR DES INVESTISSEMENTS DIRECTES ETRANGERS

Plusieurs économistes ont essayé d'élaborer des théories explicatives à l'investissement directe étranger, il n'existe cependant pas une théorie complète de l'IDE. Toutefois, différents auteurs ont tenté de développer quelques théories ; notamment celles de Mundell, de Hymer, de Vernon, etc.

POLITIQUE FISCALE COMME L'UNE DES DIFFERENTES CONCEPTIONS DE L'INCITATION A L'IDE

Les incitations existent depuis plus d'un siècle, mais leur utilisation est devenue plus fréquente depuis la fin du XX siècle (Kenneth et al., 2007). Cet usage fréquent des incitations est justifié par le fait que, ces dernières peuvent être un outil qui permet au pays hôte de l'investissement de réaliser sa stratégie de développement. Si elles sont utilisées correctement, elles peuvent contribuer à corriger les lacunes de l'environnement commercial ou les défaillances du marché. (OCDE, 2002). Il est utile ici, de parler d'abord des impôts.

CONCEPTION ECONOMIQUE DE L'INCITATION A L'IDE

Il n'existe pas une définition uniforme des incitations, mais certaines organisations internationales ont essayé de mettre en place une définition. D'une part, l'OCDE (2002) a défini les incitations à l'investissement comme des « Mesures destinées à influencer le montant, le lieu, ou le secteur d'un projet d'investissement direct étranger en agissant sur son coût relatif ou sur les risques qui l'entourent au moyen d'incitations dont ne peuvent bénéficier les investissements

locaux comparables ». Par conséquent, les incitations ont une nature discriminatoire, puisqu'elles accordent un traitement préférentiel aux investisseurs étrangers.

D'autre part, la CNUCED (2000) définit les incitations à l'investissement comme étant des avantages mesurables, fournis par les gouvernements à des entreprises spécifiques ou à un groupe spécifique d'entreprises, afin d'encourager ces dernières à se comporter d'une certaine manière. Ainsi, les incitations comprennent des mesures qui ont pour but, soit d'augmenter le taux de rentabilité de l'IDE, soit d'en réduire les risques et les coûts (UNCTAD, 2000).

De ces différentes définitions, on peut déduire quelques caractères spécifiques des incitations dans le sens où elles sont accordées à des projets ou à des investisseurs spécifiques. Cela veut dire que ces dernières sont attachées à des caractéristiques particulières d'un projet, telle que l'orientation de l'investissement dans un secteur ou un terrain donné (les secteurs dans lesquels on n'investit pas en général) (Lehmann, 2016).

TOUR D'HORIZON DES LITTERATURES SUR LES MESURES FISCALES INCITATIVE DES IDE

Les incitations à l'investissement varient selon les pays, certains les inscrivent dans le code d'investissement : c'est le cas du Costa-Rica. Cependant, d'autres pays, à l'instar du Portugal, les attribuent par des contrats et elles sont négociables. Cette négociation a cependant des limites et respecte des principes généraux (Ana Teresa et al., 2016).

Dans un tout autre angle, les incitations peuvent être accordées avant la mise en place du projet d'investissement, ou après que ce dernier ait généré des profits. Les investisseurs préfèrent toutefois les recevoir avant la réalisation du projet parce que dans ce cas, ils n'auront pas besoin de fournir une preuve relative à la performance de leur entreprise. Quand les incitations à l'investissement sont accordées à l'avance, elles demeurent soumises au respect de certaines conditions relatives à l'exportation, à la création d'emplois, à l'établissement de recherche et développement (R et D) ou autres).

Les critères d'éligibilité recherchés par les États d'accueil de l'investissement dépendent de plusieurs facteurs, par exemple le secteur d'investissement à encourager, le pays d'origine de l'investisseur, le genre d'activité envisagé (la production, R et D), le degré de conformité du projet d'investissement avec les lois de l'environnement et du travail, le taux d'encouragement du projet à la réalisation des objectifs du développement durable (Ana Teresa et al., 2016). En ce sens, l'Inde offre une exonération fiscale des profits pour les entreprises engagées dans le tourisme, à condition que leurs profits soient reçus en devises convertibles. L'Égypte, la Colombie, le Brésil, et l'Angola quant à eux, offrent tous des incitations qui ont pour objectifs le développement régional et l'investissement dans des secteurs spécifiques.

L'inconvénient du mécanisme d'octroi lié à la prise en compte des critères de performance est que la sanction, en cas de non-réalisation des objectifs convenus, serait le retrait des incitations. L'on peut donc dire qu'en théorie, c'est un bon mécanisme mais il a besoin d'une surveillance accrue et doit être accompagné de mécanismes adéquats (Tavares Lehmann et al., 2016).

Par exemple, si des incitations à l'investissement tel que l'allègement fiscal sont accordées par l'État d'accueil de l'investissement afin d'attirer ou de retenir des entreprises étrangères, les accords internationaux d'investissement (AII) peuvent contraindre les États signataires d'étendre les avantages promis aux investisseurs pour un délai plus long que celui désiré par l'État hôte. En effet, la suppression de l'incitation peut elle-même être interprétée comme une violation des AII. Cela veut dire que les AII pourraient être utilisés dans des recours contre la révocation d'incitations (Collins, 2015) à l'investissement offertes dans un contrat d'investissement entre l'investisseur et l'État hôte de l'investissement (Minnotte et al., 2014).

En République Tchèque par exemple, un investisseur étranger qui veut bénéficier des incitations fiscales auxquelles il a droit, doit soumettre une demande au Ministre de l'Industrie. Ce dernier donne son avis dans un délai qui peut aller jusqu'à six mois ; tandis qu'en Inde, une telle procédure n'est pas requise, car les investisseurs étrangers peuvent automatiquement réclamer leurs incitations fiscales au moment du dépôt de la déclaration d'impôts sur le revenu (Sebastian, James, 2016).

QUALITE DES INSTITUTIONS : UN CONCEPT MULTIDIMENSIONNEL

a. Essai de définition

La définition la plus large des institutions est due à North (1990). Pour lui, les institutions désignent l'ensemble des règles formelles et informelles (systèmes de valeurs et croyances, représentations, normes sociales, etc.) qui régissent les interactions humaines.

Les institutions formelles comportent trois composantes : (i) les règles fondamentales (constitution, législations, lois et règlements) qui définissent la place respective de l'État, des individus et des organisations dans la société, et la structure hiérarchique du système politique, (ii) les institutions informelles, quant à elles, incluent les composantes culturelles et idéologiques, en particulier les conventions, les normes sociales, les

traditions, les coutumes, la religion et la morale. Contrairement aux institutions formelles qui subissent des changements plus ou moins rapides sous l'impulsion des décisions politiques et législatives, les institutions informelles sont profondément ancrées dans les coutumes, les traditions et les normes de comportement héritées des anciennes générations.

b. Opérationnalisation de la qualité des institutions

Bien que les chercheurs se soient mis d'accord sur l'importance de l'institution ou de la bonne gouvernance dans l'économie, la manière dont on mesure la qualité de celle-ci ne fait pas encore objet de consensus. Plusieurs recherches ont tenté d'établir leurs propres variables institutionnelles, alors que d'autres utilisent les variables préconisées par les organismes internationaux. Les évaluations quantitatives de la qualité institutionnelle ou indicateurs de la gouvernance sont souvent réalisées de manière composite à partir des différentes caractéristiques institutionnelles et politiques définis par les auteurs.

Tandis que les indices du risque pays sont souvent établis par les agents de notation (rating) de nature commercial. Depuis un certain nombre d'années, des organismes internationaux publient également leurs indices, à l'instar de la Banque Mondiale qui publie depuis 1996 des indicateurs de bonne gouvernance. De son côté la CNUCED publie également des indices de risque pays relatifs aux investissements directs étrangers. Les indicateurs institutionnels disponibles sont donc de nature et de source très diverses. Ainsi, Bertheliet al. (2003) les ont classés en six catégories.

- 1) les indicateurs d'agences de notation sur les champs politique et économique sont : Business Environment Risk Intelligence (BERI), International Country Risk Guide (ICRG), Control Risks Group (CRG), Standard and Poor's (DRI), The Economist Intelligence Unit (EIU), Political Economic Risk Consultancy (PRC), et Political Risk Service (PRS).
- 2) Les publications de fondations défendant des objectifs idéologiques adossés à des universités ou des journaux : The Fraser Institute, qui promeut la liberté économique dans le monde, Heritage Foundation (HWJ) qui promeut des orientations conservatrices en partenariat avec le Wall Street Journal, Freedom House (FRH) qui défend les valeurs démocratiques dans le monde, The Center for International Development qui organise le Forum de Davos et publie le « Global Competitiveness Report », Institute for Management Development qui publie depuis 1987 le „World Competitiveness Yearbook“ (WCY), le magazine Foreign Policy qui publie annuellement depuis 2000, « A.T. Kearney/Foreign Policy Globalization Index ».
- 3) Les indicateurs d'ONG tels que Transparency International (TI) qui évalue annuellement le niveau de corruption pour chaque pays, le Reporter Sans Frontières (RSF) qui publie chaque année un indicateur de la liberté de la presse dans le monde, et le Gallup Millennium Survey (GMS) qui mène de larges enquêtes sur les opinions et croyances dans le monde.
- 4) Les publications de centres de recherche, comme le State Capacity Study de l'Université de Columbia (CUD).
- 5) Les publications d'entreprise effectuées à titre gracieux, comme Price Water House Cooper's qui publie l'Opacity Index.
- 6) Les Institutions Financières Internationales ont aussi mobilisé des programmes de recherche pour élaborer des indicateurs institutionnels. Ainsi, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (EBRD), dont le rôle est de favoriser la transition vers une économie de marché dans les pays d'Europe Centrale et Orientale couvre, sur le thème des réformes, les 26 pays en transition. Cette institution publie le rapport annuel « Transition Report », depuis 1994. La Banque Mondiale a construit avec l'appui de l'Université de Stanford, six indicateurs agrégés de gouvernance, dont Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, sont auteurs, et un ensemble d'indicateurs de gouvernance d'entreprise, « World Business Environment Survey » (WBES), ainsi que la base de données de Doing Business. Enfin le FMI dispose de deux indicateurs. L'un mesure l'ouverture financière, Capital Control Index, et l'autre l'ouverture commerciale.

REVUE EMPIRIQUE DES LITTERATURES

Les paragraphes suivants vont parler des différents auteurs ayant donné une idée sur la pression fiscale et sur les IDE. Ainsi, Jean Bodin (1570) est parmi les premiers à étudier l'impact de la fiscalité sur l'augmentation de la richesse nationale. Par contre, d'autres auteurs se sont intéressés principalement au rôle financier de l'impôt dans le processus d'allocation et de la distribution de la richesse nationale. Ce n'est qu'après l'apparition de l'école classique que l'impôt a été perçu comme étant un instrument clé de l'activité économique. Cependant, les principales fonctions de la fiscalité ont été autrement traité selon les écoles de pensés.

Fondamentalement, selon les classiques, tout type d'interventionnisme étatique dans la sphère économique doit être neutre. Ainsi, toute intervention étatique ne fait que paralyser la dynamique macroéconomique. Ils préconisaient une réduction des bases imposables ainsi que les dépenses publiques. Également, la pensée classique était absolument

opposée à tout type d'interventionnisme étatique dans l'économie. Il a fallu alors, attendre le 20^{ème} siècle pour assister à une remise en cause de cette vision par John Maynard Keynes.

Toutefois, l'approche keynésienne de la politique budgétaire basée sur la fiscalité résulte des effets des multiplicateurs, développée par Keynes (1936) dans son principale œuvre : « La théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie ». Selon son analyse, le multiplicateur fiscal est déterminé par un ratio entre la valeur négative de la propension marginale à consommer (PmC) et la propension marginale à épargner (PmS).

Des théories qui se sont succédées par la suite ont montré que par rapport aux autres recettes étatiques (exception des dons), les recettes fiscales ne sont génératrices d'une quelconque charge ultérieure. Cela pousse à privilégier le recours à ces recettes pour préserver la soutenabilité des finances publiques. Ces théories ont également prouvé que le rôle de la fiscalité réside sur le financement de la croissance économique, l'investissement, l'amélioration du bien-être social et la progression du niveau de vie des citoyens.

A travers des études économétriques, Laffer (1981) a montré qu'en-dessous d'un certain niveau d'imposition, une augmentation du taux d'imposition accroît les recettes fiscales ; mais au-delà de ce niveau, un accroissement additionnel du taux d'imposition réduit les recettes. Ce rapport en cloche entre le taux d'imposition et les recettes fiscales découle de la rétractation de la base fiscale quand le taux d'imposition augmente.

Easterly (2002) a étudié l'effet des mesures fiscales, sur le niveau du développement de l'investissement et la croissance économique. Il a montré que l'effet de la fiscalité est difficilement quantifiable. Pourtant, il conclut que l'impact de la fiscalité sur l'investissement est lié à sa structure, et que seul le taux marginal de taxation sur le revenu explique significativement les différences en termes de taux de croissance.

Ramsey (1927) a montré que, pour dégager un espace budgétaire tout en limitant les pertes d'efficacité économiques, il vaut mieux imposer des bases peu élastiques, c'est-à-dire des bases peu réactives à la fiscalité. En effet, la perte sociale liée à l'impôt est générée par la réduction conjoncturelle des transactions privées qu'elle génère. Également, cette perte sociale dépend du carré du taux d'imposition. L'impôt idéal est donc un impôt à taux faible appliqué à une base fiscale large et peu élastique. La neutralité de la pression fiscale peut se présenter ainsi, par une baisse des taux d'imposition, ce qui allonge la base fiscale, réduit les exonérations et en se basant sur des mesures fiscales décourageant le moins passible l'accumulation du capital (Marina, 1999) ont un impact sur la croissance économique.

Van et James (2013) démontrent que l'incitation fiscale et tant d'autres politiques qui encouragent les investissements ont permis aux nouveaux pays industrialisés tels que la Corée, Taiwan, Singapour à atteindre un niveau du développement économique en attirant plus IDE

Senga (2018) a mené une recherche sur les mesures qui pourraient influencer les investissements directs étrangers à être sensibles à la fiscalité en Afrique subsaharienne par la méthode de correction d'erreur en panel. Il montre que dans tous les pays, sauf le Niger, la fiscalité cause au sens de Granger les IDE. Cela montre que ces pays ont compris que pour attirer les IDE, le mieux est d'appliquer une politique fiscale qui favorise les investissements étrangers. La fiscalité influence négativement les fluctuations des IDE. A chaque augmentation de 1% de taux d'imposition, les IDE diminuent de 0,48% en long terme et de 0,61% à court terme. Ce résultat confirme que la variation des IDE pour ces pays est très sensible à la fiscalité.

Kransdorff (2010) s'est intéressé à l'analyse de l'efficacité des incitations fiscales sur l'attraction des IDE en Afrique du Sud. Les résultats de sa recherche attestent que la faiblesse des flux d'IDE en Afrique du Sud est due à une structure d'incitation fiscale médiocre. De son côté, Mayende (2013) montre que les incitations fiscales sont efficaces pour améliorer les performances des entreprises en Ouganda.

Kabasha (2012) a mené une étude intitulée : Problématique des politiques fiscales en RDC : cas de l'impôt indirect et maximisation des recettes. Sa préoccupation était de savoir ce qui aurait poussé le gouvernement congolais à recourir à des réformes fiscales. A l'issue de ses analyses critiques, il aboutit aux résultats selon lesquels les recettes fiscales ont été maximisées car, la DGI a réalisé plus de recettes de recettes que celles perçues à l'époque de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICA). Aussi, il sied de signaler que l'ICA a été considéré comme un impôt forfaitaire.

(Abozo, 2021) a mené une recherche sur l'impact des recettes fiscales sur la croissance économique en RDC. Les résultats de sa recherche ont montré qu'il n'existe pas un lien de causalité entre les recettes fiscales et la croissance économiques en RDC, d'une part ; et la mobilisation des recettes fiscales ne stimule pas la croissance économique en RDC, d'autre part.

A travers la présente étude, il est question d'aborder la manière dont pression fiscale guidée est exercée sur les investissements directs étrangers en RDC, tout en proposant le niveau de pression fiscale jugé optimal en RDC. Voilà en quoi ce travail se dichotomise ceux des prédécesseurs.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Pour mettre en évidence les implications de la politique fiscale guidée par la qualité des institutions sur l'attractivité des IDE en RDC, la nature stochastique des données a poussé cette recherche à opter pour le modèle ARDL, proposée par Pesaran et al. (2001). Celui-ci consiste à estimer la relation qui définit les IDE en fonction de ses principaux déterminants. Il est précédé par la méthode hypothético-déductive, donc en se basant sur un soubassement théorique qui sera quantifier en suite, du général au particulier.

MODELISATION ARDL, TEST DE CO INTEGRATION AUX BORNES

MODELISATION ARDL

La modélisation ARDL « AutoRegressive Distributed Lag/ARDL », est une combinaison entre les modèles autorégressifs AR (les modèles où, parmi les variables explicatives, on trouve les valeurs passées de la variable à expliquer), et les modèles à retard échelonnées ou ditributed lag DL (les modèles qui ont pour variables explicatives : X_t et ses valeurs passées).

Elle a la forme suivante : $Y_t = f(X_t, Y_{t-p}, X_{t-q})$.

Ou encore : $Y_t = \psi + a_1 Y_{t-1} + \dots + a_p Y_{t-p} + b_0 X_t + \dots + b_q X_{t-q} + \varepsilon_t$ Où Y_t , X_t et ε_t sont respectivement la variable endogène, la variable exogène et le terme d'erreur. Ici, il est question de savoir que :

- toutes les séries sont intégrées d'ordre zéro, c'est-à-dire stationnaires en niveau. Dans ce cas, on peut modéliser les données dans leurs niveaux, en utilisant l'estimation par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) ;
- toutes les séries sont intégrées dans le même ordre, mais elles ne sont pas cointégrées, Dans ce cas, on peut modéliser les données en différenciant chaque série et estimer un modèle standard à l'aide de MCO ;
- toutes les séries sont intégrées dans le même ordre, et qu'elles sont Co intégrées. Dans ce cas, on peut estimer deux modèles : celui de régression estimé par la MCO utilisant les niveaux de données et qui fournira la relation d'équilibre à long terme entre les variables, et celui de correction d'erreur estimé par la MCO et qui représentera la dynamique à court terme de la relation entre les variables,

Cette modélisation ARDL permet de tester la Co intégration et d'estimer les relations de court terme et de long terme lorsque les séries sont ne sont pas intégrées de même ordre.

TEST DE COINTEGRATION DE PESARAN, ET AL, 2001

Pour tester l'existence ou non de la cointégration entre séries, la littérature économétrique fournit plusieurs tests ou approches dont le test de Engel et Granger, ceux de Johansen et Johansen et Juselius, Le test de cointégration de Engle et Granger n'aide à vérifier la cointégration qu'entre deux séries intégrées d'ordre (1), il est donc adapté au cas bivarié et s'avère ainsi moins efficace pour des cas multivariés, Le test de cointégration de Johansen permet de vérifier plutôt la cointégration sur plus de deux séries, il a été conçu pour des cas multivariés, Le modèle associé au test de cointégration par les retards échelonnés est la spécification ARDL cointégrée suivante :

$$\Delta Y_t = \psi + a_i \Delta Y_{t-i} + b_j \Delta X_{t-1} + z_{t-1} + \varepsilon_t$$

Où « z_{t-1} » est le terme de correction d'erreur résultant de la relation d'équilibre à long terme vérifiée. C'est un paramètre indiquant la vitesse d'ajustement au niveau d'équilibre après un choc. Son signe doit être négatif et significatif pour assurer la convergence de la dynamique vers l'équilibre à long terme, La valeur du coefficient, qui représente la vitesse de convergence vers le processus d'équilibre varie généralement entre -1 et 0. Moins un (-1) signifie une convergence parfaite et instantanée tandis que 0 signifie aucune convergence après un choc dans le processus, De plus, Pesaran et al. (2006) soutiennent qu'il est extrêmement important de vérifier la constance des multiplicateurs à long terme en testant le modèle à correction d'erreur ci-dessus pour la stabilité de ses paramètres, Les tests couramment utilisés à cette fin sont la somme cumulative (CUSUM) et la somme cumulative des carrés (CUSUMQ), qui sont introduites par Brown, et al. (1975).

Il est su que l'attractivité des Investissements Directs étrangers est une fonction qui dépend aussi bien de la pression fiscale (variable captant la politique fiscale) que de la qualité des institutions, etc.

ESTIMATION DU MODELE ARDL DU TRAVAIL

La présente étude a identifié un certain nombre de variables explicatives, retenues dans différents travaux. Bien que la littérature antérieure sur le sujet ait suggéré plusieurs variables susceptibles d'influencer les flux d'IDE, il n'est pas possible de les inclure toutes, compte tenu du nombre d'années d'observation et de la disponibilité des données. Par une approche éclectique, cette recherche a retenu les seules variables susceptibles d'expliquer au mieux le comportement de l'IDE en RDC. Les critères essentiels pour réduire le nombre de variables sont : la disponibilité des données et l'importance de la

variable pour la RDC. C'est ainsi que ce sujet n'a pas pu inclure des variables telles que le taux de salaire et le Risque pays, qui apparemment auraient pu jouer un rôle important dans l'attrait des flux d'IDE au sein de ladite nation.

FONDEMENT THEORIQUE

Ce modèle ARDL a comme soubassement théorique, la théorie de (Klemm & Parys, 2009) qui stipulent que les incitations fiscales ont un impact positif possible sur les IDE, mais peu d'impact sur l'investissement total.

Cette théorie est présentée mathématiquement par l'équation suivante :

$$IDE = f(PRESFISC) \quad (1)$$

Vu que seule la pression fiscale ne suffit pas pour influencer comme il faut l'attrait des IDE, la présence des variables de contrôle dans ce travail s'avère inévitable. D'où les variables qualité des institutions, capital humain, taux de change et produit intérieur brut par habitant qui ont des relations sur le plan théoriques et empirique avec la variable endogène, représentée par les IDE ; sont celles de contrôle dans ce travail. D'où la représentation mathématique (1) devient :

$$IDE = f(PRESFISC, QOG, ICH, LTCH, LPIBH) \quad (2)$$

MODELE ECONOMETRIQUE

Dans le cadre du présent travail, la présentation mathématique (2) est à son tour modélisée économétriquement à travers l'ARDL sur la ligne ci-dessous :

$$IDE_t = a_0 + \sum_{i=0}^q a_{2i} IDH_{t-i} + \sum_{i=1}^p a_{1i} PRESFISC_{t-i} + \sum_{i=0}^q a_{2i} QOG_{t-i} + \sum_{i=0}^q a_{3i} ICH_{t-i} + \sum_{i=0}^q a_{4i} LTCH_{t-i} + \sum_{i=0}^q a_{4i} LPIBH_{t-i} + e_t \quad (3)$$

Avec $a_0, a_{1i}, a_{2i}, a_{3i}, a_{4i}$ et a_{5i} les paramètres à estimer et $e_t \sim iid(0, \sigma)$ le terme d'erreur. Sur le logiciel E-views 12, le modèle estimé est :

$$IDE = C(1)*IDE(-1) + C(2)*IDE(-2) + C(3)*IDE(-3) + C(4)*INTERACTION + C(5)*ICH + C(6)*ICH(-1) + C(7)*ICH(-2) + C(8)*ICH(-3) + C(9)*LTCH + C(10)*LTCH(-1) + C(11)*LTCH(-2) + C(12)*LTCH(-3) + C(13)*LPIBH + C(14)*LPIBH(-1) + C(15)*LPIBH(-2) + C(16)*LPIBH(-3) + C(17) \quad (5)$$

VARIABLES

LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS (IDE)

C'est la variable dépendante du modèle. Les investissements directs étrangers (IDE en abrégé, traduction de l'acronyme anglais FDI pour Foreign Direct Investment, également appelés investissements directs internationaux (IDI) par l'OCDE, sont les mouvements internationaux de capitaux réalisés en vue de créer, développer ou maintenir une filiale à l'étranger et/ou d'exercer le contrôle (ou une influence significative) sur la gestion d'une entreprise étrangère. Ils comprennent à la fois l'opération initiale entre les deux entités et toutes les opérations financières ultérieures entre elles et entre les entreprises du même groupe international. Il s'agit d'une variable économique dont l'évolution dépend du comportement de plusieurs autres variables.

LE TAUX DE PRESSION FISCALE (PRESFISC)

C'est la variable d'intérêt du modèle. Elle est mesurée par le ratio des recettes fiscales sur le PIB. Elle indique le degré d'imposition du secteur privé. La faiblesse des infrastructures et des cadres administratifs pousse souvent les pays en voie de développement à s'appuyer largement sur les recettes douanières. Par conséquent, l'importance des recettes fiscales traduit, en général, l'ampleur des barrières commerciales qui affectent particulièrement les investisseurs étrangers qui dépendent étroitement des importations et des exportations. Cette variable pourrait donc avoir un effet négatif sur les flux d'IDE.

QUALITE DES INSTITUTIONS (QOG)

C'est l'ensemble des normes formelles et informelles qui régissent les interrelations humaines. Elle est la moyenne de trois variables notamment la corruption, les lois et les ordres ainsi que la qualité de la bureaucratie. Sa valeur est comprise entre 0 et 1 et provient de la base des données QOG (Quality of Government, 2022). Plus la valeur est proche de 1, plus la qualité de la gouvernance est bonne ; plus la valeur est proche de 0, moins la qualité de la gouvernance est bonne. Et aussi, plus les institutions sont bonnes, plus les investisseurs étrangers seront plus sûrs de la sécurité des capitaux et il y aura afflux des IDE.

L'INDICE DU CAPITAL HUMAIN (ICH)

C'est l'ensemble des connaissances, aptitudes, expériences, talents et qualités accumulés par une personne, une équipe ou une organisation. Ils s'acquiert à travers deux sources qui sont : l'éducation et la formation (Lucas, 1988). L'ICH est un facteur clé de la localisation des IDE des entreprises multinationales (EMN) qui joue également un rôle dans les retombés des transferts de technologie sur la croissance des pays hôtes (Lucas, 1988 ; Meddeb et Drine, 2013).

LE TAUX DE CHANGE (TCH)

C'est le prix d'une monnaie pris en unité monétaire d'une autre monnaie. Sa volatilité est mesurée à travers le modèle GARCH (Generalised Autoregressive Conditional Heteroskedasticity) à l'instar de la classification de Rey (2006)¹.

La mobilité parfaite des capitaux est développée dans le modèle de Mundell-Fleming le degré de mobilité des capitaux est influencé par le mouvement de taux de change (et surtout la dépréciation ou la dévaluation du taux de change) par rapport à un changement de politique monétaire et budgétaire en change fixe comme en change flexible (Boucheta, 2014). La condition de ML stipule qu'une dépréciation du taux de change (pour les pays comme la RDC) entraîne un afflux des capitaux étrangers si et seulement si et seulement si l'effet volume (qui est favorable) emporte sur l'effet prix (qui est défavorable).

LE PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT (PIBH)

Le produit intérieur brut est un indicateur économique utilisé pour la mesure de la production dans un pays donné. Il est défini comme la valeur totale de la production de richesses (valeur des B&S créés - valeur des B&S détruits ou transformés durant le processus de production) dans un pays donné et au cours d'une année donnée par les agents économiques résidents à l'intérieur du pays. C'est aussi la mesure du revenu issu de la production dans un pays.

LA VARIABLE D'INTERACTION (INTERACTION)

Elle est mesurée par le produit entre le taux de pression de pression fiscale et la qualité des institutions pour analyser le rôle de la qualité des institutions dans l'atténuation des effets nocifs de la pression fiscale qualité coercitive.

POPULATION, ECHANTILLON ET INDIVIDU DE L'ETUDE

La présente étude a comme population (N) toutes les années que la RDC a pris la forme d'un Etat, soit une période allant de 1885 jusqu'à 2024 (ou N = 140 ans).la disponibilité des données a poussé cette recherche d'utilisé un échantillon (n) de 1990 à 2022, soit de 33 ans (ou n = 33). L'individu (i) (ou la dimension individuelle) de cette étude est la République Démocratique du Congo (RDC).

DONNEES ET SOURCES

Les données utilisées portent sur le taux de pression fiscale, les IDE et PIBH, provenant de la base des données de la banque mondiale ; du taux de change provenant de la banque centrale ; du capital humain provenant de la base de données de PENN WORD table data based ; ainsi que l'indicateur de la qualité de la gouvernance, provenant de la base de données de « Quality of Government » (QOG) DATASET pour la RDC, toutes pendant une période allant de 1990 à 2022.

LIMITE METHODOLOGIQUE

Comme tous les autres modèles dynamiques ou des séries chronologiques, le modèle ARDL ne permet pas d'utiliser les variables stationnaires à la deuxième différence, hors, l'aberrance des données tels que celles de la RDC pousse d'autres variables à être intégrées à la deuxième différences telle que la plupart des variables. Et aussi, vu que c'est une série chronologique (temporaire), les résultats donnés de cette estimation n'est que variable pour l'individu RDC, et non les tous les individus de la sous-région, de la région, du continent, voire du monde.

APPROCHE ANALYTIQUE DU TRAVAIL

Dans cette sous partie, il est question de faire les analyses proprement dites de ce travail, Sur c'est, la présentation des données, les analyses et les interprétations des outputs (Résultats) ainsi que la discussion de ceci sont respectivement les trois sections de ce chapitre.

PRESENTATION DES DONNEES STATISTIQUE DESCRIPTIVE DES DONNEES

Tableau 1. Statistique descriptive des données

	IDE	PRESFISC	QOG	INTERACTION	ICH	LTCH	LPIBH
Mean	3,677913	3,761351	0,322180	1,064249	1,560225	2,564240	6,187736
Median	2,510784	3,415301	0,305556	0,853825	1,585564	6,161013	6,146714
Maximum	16,77674	14,00000	0,416667	3,597222	1,679057	7,609322	8,374246
Minimum	-1,30414	0,165819	0,250000	0,059879	1,351434	19,84999	5,811188
Std, Dev,	4,655676	3,486514	0,054458	0,901192	0,095085	7,449969	0,448059

¹ Serge Rey retient deux mesures ou mouvements ou de volatilité du taux de change volatilité : moyenne de l'écart-type mobile et le modèle GARCH.

Jarque-Bera	12,62753	5,551912	2,369104	3,340566	3,707056	24,17425	403,1858
Probability	0,001811	0,062290	0,305883	0,188194	0,156683	0,000006	0,000000
Observations	33	33	33	33	33	33	33

Source : Auteur sur E-views 12.

Il ressort de la lecture de ce tableau que les séries Investissement Direct étranger, taux de change et PIBH ont une distribution qui ne suit par une loi normale du fait que leurs valeurs associées à la statistique de Jarque-Bera sont supérieures au seuil de 5,99, soient respectivement 12,62753 ; 24,17425 et 403,1858 et les séries pression fiscale, quality of government, interaction et indice du capitale humain suivent une loi normale, car les valeurs de JB associées à ces trois sont de inférieures à 5,99, soient respectivement 5,551912 ; 2,369104 ; 3,340566 et 3,707056 pendant la période sous étude.

Il s’observe également que les variables ont connu une moyenne annuelle respectivement 3,68 milliard de dollar USD pour les IDE ; 3,76 pourcent pour la pression fiscale ; 0,32 point pour l’indice de la qualité des institutions (QOG) ; 1,064 pour l’interaction entre la qualité des institutions et le taux de pression fiscale ; 1.56 pour l’indice du capital humain ; 2,56 milieux de CDF pour le taux de change (prise en logarithme) et 6,18 unités de dollar USD pour PIBH (pris en logarithme pendant la période sous examen.

ANALYSES ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS

ANALYSE DE LA STATIONNARITE DES VARIABLES

Dans la mesure où les chroniques économiques sont rarement des réalisations de processus aléatoires stationnaires. D’où ; il s’avère nécessaire de procéder au test de stationnarité, Pour ce faire, le test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) a été d’usage dans cette démarche, Le tableau ci-dessous résume les résultats dudit test.

Tableau 2. Test de racine unitaire (test de stationnarité des variables)

Variables	ADF	Variables à niveau			Variables en différé			Décision
		(3)	(2)	(1)	(3)	(2)	(1)	
IDE	-3,694***	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	I(0)
PRESFISC	-5,127***	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	I(1)
QOG	-6,572***	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	I(1)
INTERACTION	5,39 ***	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	I(1)
ICH	5,17 **	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	I(1)
LTCH	-4,400***	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	I(0)
LPIBH	-3,563**	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	I(1)

Source : Auteur sur E-views 12.

(***) Indique que les variables sont stationnaires au seuil de 1%, 5% et 10% ; et (3), (2) et (1) désignent respectivement le modèle avec trend et intercept, le modèle avec intercept et enfin le modèle sans trend ni intercept Les variables IDE et taux de change sont stationnaire à niveau et le reste des variables et le reste des variables sont stationnaire à la première différence.

Vu que toutes les variables ne sont pas toutes stationnaire à la première différence, autrement, certaines variables sont stationnaires en niveau et d’autre stationnaire à la première différence, il est à présumer que la première approche de cointégration (au sens d’Engle et Granger) ainsi que la deuxième approche de cointégration (au sens de Johansen) sont limiter, car pour ces deux approches, il faut que toutes les variables du modèle soient stationnaires à la première différence, D’où la troisième approche de cointégration (de Pesaran et all) est envisagée à être estimée.

ANALYSES ET INTERPRETATION RESULTATS : AVEC INTERACTION

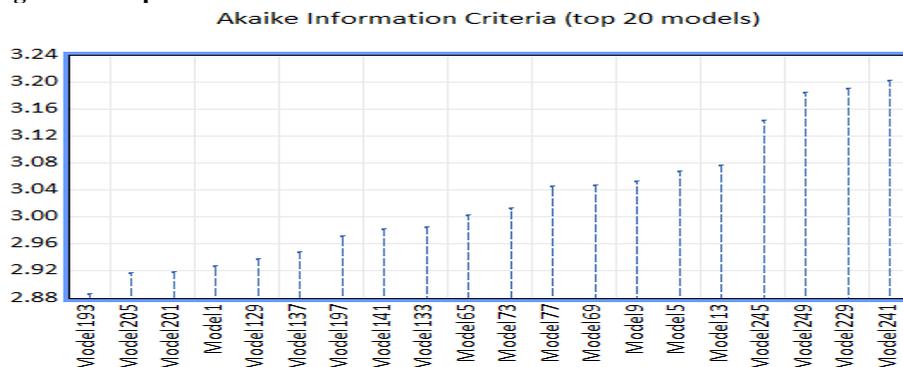
Ici, il est à noter que le critère de choix D’AKAIK, l’output du modèle ARDL ainsi que tous les tests sont donnés au annexes, D’où, il est ici question de donner et interpréter les résultats de coefficient de long terme et de la dynamique de court terme dans les lignes qui suivent.

A. MODELE ARDL OPTIMAL

Comme fait précédemment, pour choisir le modèle ARDL optimal (celui qui donne des résultats statistiquement significatifs avec les moins des paramètres), on va utiliser le critère d’information D’AKAIKE (AIC), le graphique ci-dessous fait ressortir le modèle le plus optimal choisi.

B. CRITERE OPTIMAL DE AKAIKE

Figure 1. Output de critère de choix d'Aikaike



Source : Auteur à l'aide d'-Eviews 12.

D'après le graphique qui est indiqué aux annexe selon le critère AIC le modèle ARDL 241 (3, 0, 3, 3, 3) est le plus optimal parmi les 19 autres, car il donne la plus petite valeur de l'AIC, Alors c'est le modèle qui donne des résultats statistiquement significatifs, Etant donné que le modèle le plus optimal est celui ARDL 241 (3, 0, 3, 3, 3) l'estimation de ce dernier est donnée par le tableau ci-après qui est donné aux annexe.

Tableau 3. Estimation des Résultats des dynamique de court terme et des coefficients de long terme

VARIABLE DEPENDANTE : IDE			
	Coefficient	t-Statistic	Prob,
force de rappel	-0,702498	-9,086803	0,0000
Coefficient de long terme			
INTERACTION	2,060862	2,481973	0,0275
ICH	-59,78506	-3,840341	0,0020
LTCH	0,763045	3,442739	0,0044
LPIBH	7,863418	3,691943	0,0027
C	47,43444	2,283346	0,0399
Dynamique du court terme			
D(IDE(-1))	0,224576	2,558258	0,0238
D(IDE(-2))	0,380680	6,004410	0,0000
D(ICH)	-36,39300	-14,29929	0,0000
D(ICH(-1))	35,96326	3,663387	0,0029
D(ICH(-2))	-240,1819	-6,005761	0,0000
D(LTCH)	0,293645	1,828419	0,0905
D(LTCH(-1))	-0,043901	-0,276107	0,7868
D(LTCH(-2))	0,307664	1,938725	0,0746
D(LPIBH)	3,733949	12,84306	0,0000
D(LPIBH(-1))	-1,679282	-3,004587	0,0101
D(LPIBH(-2))	-5,574424	-12,20244	0,0000

Source : Auteurs (les estimations sur Eviews 12).

C. VALIDATION DES RESULTATS

Tableau 4. Relâchement des hypothèses de la MCO

Hypothèse du test	Test	Hypotheses du test
Autocorrélation	Breusch-Godfrey	1.2321 prob (0,3290)
Hétéroscédsticité	Arch-tes	0,402465 prob (0.9554)
Normalité	Jarque-Bera	7.258631 prob (0.026534)

Source : Auteurs (les estimations sur E-views 12.

Tableau 5. Test de de cointgration aux bornes de Pesaran

F-Bounds Test		Null Hypothesis: No levels relationship		
Test Statistic	Value	Signif.	I(0)	I(1)
Asymptotic: n=1000				
F-statistic	9.938979	10%	2.2	3.09
K	4	5%	2.56	3.49
		2.5%	2.88	3.87
		1%	3.29	4.37
Finite Sample: n=30				
Actual Sample Size	30	10%	2.525	3.56
		5%	3.058	4.223
		1%	4.28	5.84

Source : Auteurs (les estimations sur E-views 12.

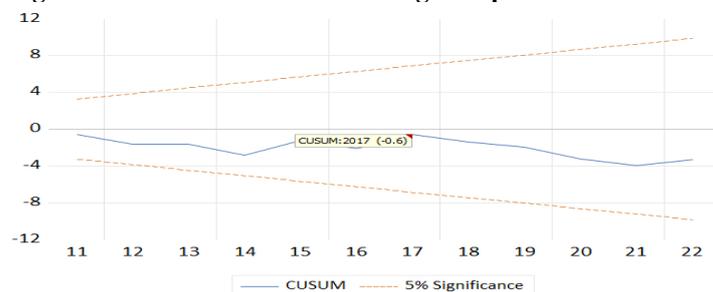
Tous les tests donnés ci-haut valident les résultats obtenus dans ce modèle).

- **Tests de stabilité (test reculsifs)**

Il n'a que deux dans ce travail, dont, le test de CUSUM et celui de CUSUM Carré qui sont fait ici.

a) **TEST DE CUSUM**

Figure N°11 : Résultats des tests diagnostiques du modèle ADRL estimé

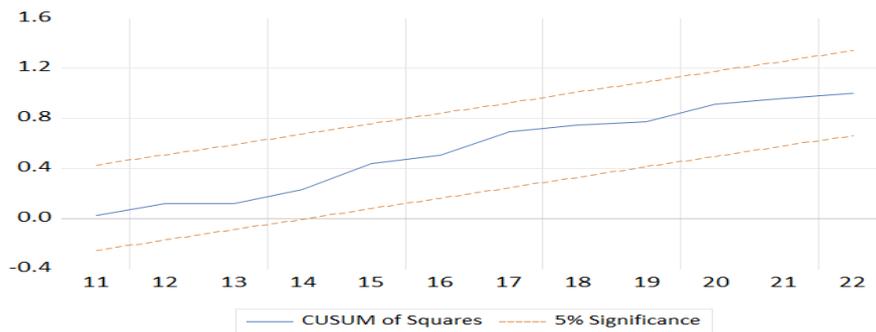


Source : Test effectués via le logiciel Eviews 12.

Vu que la courbe est à l'intérieur de corridor, il est à dire que ce test valide.

b) **TEST DE CUSUM CARRE**

Figure N° 12 : Résultats des tests diagnostiques du modèle ARDL estimé



Source : Test effectués via le logiciel Eviews 12.

Vu que la courbe est à l'intérieur de corridor, il est à dire que ce test valide, Tous les autres tests valident le modèle ARDL estimé. Vu que tous le test sont validés, il est maintenant question de procéder à l'interprétation des résultats.

D. INTERPRETATION DES OUTPUTS

- Le coefficient de la force de rappel est négatif et statistiquement significatif, Il est compris en valeur n'absolue entre 0 et 1, Ce qui indique que les flux des IDE s'ajustent à une vitesse de 70,2498 % par rapport à son niveau d'équilibre suite à tout choc provenant des variables exogènes, On s'aperçoit donc que le choc se résorbe entièrement au bout d'environ (1/0,702498 soit 1,4235) chaque trois an.
- **A court terme**, la pression fiscale même combiné simultanément avec la qualité des institutions n'a pas d'effet sur les flux des IDE en RDC durant la période sous étude. Les flux des investissement directs étrangers de l'année t-2, (IDE_{t-2}), le capital humain de l'année t-1 (ICH_{t-1}), le PIBH de l'année en cours t-2 ($PIBH_t$), la qualité des institutions de l'année t-2 (QOG_{t-2}) ont des implications positives et significatives sur les flux des IDE t en RDC durant la période sous étude. Le taux de change de année t et celui de l'année t-2 (TCH_t et TCH_{t-2}) sont positifs et significatifs qu'au seuil de 10%. Par contre, le capital humain de l'année en cours et de l'année t-2 (ICH_t et ICH_{t-2}), le PIBH de l'année t-1 et celui de l'année t-2 ($PIBH_{t-1}$ et $PIBH_{t-2}$) ont des répercussions négatives et significative sur les flux des IDE t . Il est aussi) noter que les (QOG_t) et (QOG_{t-1}) sont non significatives
- **A long terme**, le niveau de pression fiscale combinée simultanément avec la qualité des institutions (INTERACTION) à des effets positifs et significatifs sur les flux des IDE en RDC durant la période sous étude. Un accroissement de cette INTERACTION de 1 point entraine une augmentation des flux des IDE de 2,061 unités de dollar USD. Le taux de change et PIBH produisent des effets positifs sur les mouvements des IDE en RDC. Par contre, le capital humain a des effets négatifs et significatifs sur les flux des IDE en RDC. Une augmentation du taux de change (ou une dépréciation de la monnaie nationale) et celle de PIBH respectivement de 1 point et de 1% entraine une augmentation des IDE respectivement de 0,763 et 7,863 unités de dollar USD. Une augmentation du capital humain de 1 point entraine une diminution des IDE de 59.385 unités de dollar américain en RDC pendant la période sous examen.

DISCUSSION OU CONFRONTATION THEORIQUE DES RESULTATS

C'est une partie très cruciale du travail, Ici, il est question de confronter les résultats de ladite étude avec les hypothèses émises, avec les différentes théories des implications de la pression fiscale sur l'attractivité des IDE et aussi avec d'autres recherches effectuées par d'autres chercheurs sur cette relation.

CONFRONTATION ENTRE RESULTATS ET HYPOTHESES

Les résultats de ce travail ont montré qu'après avoir l'appliqué simultanément avec la pression fiscale (variable captant la politique fiscale) et la qualité des institutions, (c'est-à-dire, utiliser la variable d'INTERACTION), la pression fiscale a produits des effets non seulement positif mais aussi signification sur le niveau des IDE en RDC D'où, l'hypothèse de ce travail qui stipule que la pression fiscale aurait des implications négatives sur l'attractivité des IDE en RDC durant la période sous examens est infirmée. Cela se justifie par le fait qu'une bonne qualité des instituions peut rendre optimale la pression fiscale pour attirer le mieux les IDE en RDC. Autrement, certes une augmentation, cette dernière ne dépassera pas le seuil de découragement d'attractivité des IDE.

CONFRONTATION ENTRE RESULTATS ET LE FONDEMENT THEORIQUE DU TRAVAIL

Les résultats du présent travail suivent la théorie de de (Klemm & Parys, 2009) qui stipulent que les incitations fiscales ont un impact positif possible sur les IDÉ, mais peu d'impact sur l'investissement total ; ce qui a comme conséquence.

La substitution des investissements intérieurs : moins de recettes sur les entreprises exonérées d'une part, et d'autre part une demande des taux plus élevés pour les entreprises non-exonérées. En outre, même si les incitations fiscales ont un impact positif, il est impossible de conclure que bénéfiques des nouveaux investissements sont supérieurs aux coûts en recettes perdues.

CONFRONTATION ENTRE RESULTATS ET LES TRAVAUX EMPIRIQUE

Sur le plan empirique, du fait que sans interaction, les résultats disent qu'à long terme, la pression fiscale a des effets positifs mais non significatifs sur les IDE en RDC, ce travail corrobore partiellement avec (Klemm, 2009). Lin et Wang (2014) ; Musyoka (2012), montrent que l'utilisation des incitations pour attirer les IDE ne sont important car les incitations fiscales à l'investissement n'ont pas été efficaces pour promouvoir la croissance du PIB.

Ils s'en vont de mèche avec ceux du FMI (2018) et de la Banque Mondiale (2020) qui ont stipulés que les incitations fiscales pour attirer les IDE ne sont pas significatives. D'où, ces institutions ont généralement déconseillé le traitement de cette politique plus favorable de certaines activités économiques. Ainsi, il recommande de se méfier de l'utilisation des incitations fiscales pour attirer les investissements directs étrangers (IDE).

Les présents résultats contredisent d'autres travaux empiriques tels que Kormodo (2011) a démontré que l'allègement fiscal (une politique fiscale incitative) réduirait les effets récessifs des chocs négatifs qui affectent l'économie Burkinabé et aussi Snega (2018), qui a stipulé que la fiscalité influence négativement les fluctuations des IDE. A chaque augmentation de 1% de taux d'imposition, les IDE diminuent de 0,48% en long terme et de 0,61% à court terme. Ce résultat montre que la variation des IDE pour ces pays est très sensible à la fiscalité en Afrique Sub-Saharienne, d'où ces résultats opposent ceux de la présente étude.

RECOMMANDATIONS

Les autorités gouvernementales de la RDC doivent mettre sur pied d'un certain nombre de mesures de politiques économiques consistant à améliorer la politique fiscale dans son territoire, afin de stimuler les investissements directs étrangers. Cette étude songe à :

- Pour l'attrait des IDE, le gouvernement de la RDC doit envisager une amélioration de Climat des affaires ; un bon contrôle de la corruption ; un Etat de droit et des audits sur le gouvernement central, provincial que local ; une amélioration de la qualité de la réglementation dans ce secteur ; ainsi qu'à investi dans les infrastructures routières qui va servir des routes d'acheminements des différents produits finis.
- Promouvoir des réformes de la fiscalité des entreprises, en particulier des entreprises multinationales, qui prennent en compte et protègent les intérêts de la région
- Intégrer le respect des droits humains et des obligations environnementales en tant que principes généraux pour guider et informer la prise de décision en matière d'impôts
- Promouvoir la progressivité et l'équité des systèmes fiscaux du pays.
- Promouvoir une gouvernance fiscale mondiale véritablement inclusive et respectueuse de la souveraineté nationale
- Intégrer la dimension de genre dans la politique fiscale
- Revoir les avantages fiscaux en fonction de critères de transparence et d'équité, en éliminant les privilèges et en donnant la priorité aux avantages qui génèrent une croissance inclusive, un développement durable et la justice sociale

CNCLUSION

Cet article qui parle de « politique fiscale, institution et IDE en RDC » a cherché à expliquer les effets que la politique fiscale guidé ou interagit avec la qualité des institutions, produisent sur l'IDE en RDC de 1990 à 2022. Il incombe de signaler que le débat qui existe sur le lien politique fiscale et investissements directs étranger ainsi que la multiplicité et la prolifération des impôts et taxes et des faibles taux d'IDE en RDC sont les deux constats majeurs qui ont été à la base de motivation de la présente étude (insatisfaction).

Trois parties ont essayé tour à tour respectivement de familiariser les lecteurs avec des notions générales liées à la politique fiscale comme source de l'attractivité des IDE (un) ; d'avoir une idée sur la méthodologie (deux) ; ainsi que présenter, analyser et discuter les résultats (trois).

En utilisant la démarche hypothético-déductive, suivie d'une approche économétrique, par la modèle ARDL avec la méthode de MCO, ce travail a abouti aux résultats selon lesquels en appliquant simultanément avec la qualité des institutions (variable QOG) et la variable de la politique fiscale (pression fiscale) qui forme la variable (INTERACTION), cela a pour répercussions de produire des effets non seulement positif, mais aussi signification sur le niveau des IDE en RDC pendant la période sous étude.

La RDC a besoin de solidifier sa politique fiscale à travers une amélioration des indicateurs de la qualité des institutions, entre autres la liberté des affaires, la liberté de commerce, la liberté fiscale, la qualité de la réglementation. L'Etat de

droit et le contrôle de la corruption ; car ceux-là rendront le niveau de pression fiscale optimale pour attirer les IDE dans son sein. D'où, la pression fiscale est l'un des facteurs clé de l'attractivité des IDE ne RD.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Abozo. (2021). *Impact des recettes fiscales sur la croissance économique de la RDC*. Kisangani: Université de Kisangani.
- [2] Kabasha, D. T. (2012). *Problématique de réforme fiscale en RDC: cas de l'impôt indirect et maximisation des recettes*. Goma: Université de Goma.
- [3] Klemm, A., & Parys, V. (2009). *Empirical evidence on the effects of tax incentives*. IMF Working Paper WP/09/136.
- [4] Bikienga, K. (2009). *Impact des politiques fiscales sur les recettes fiscales et la croissance économique en cote d'ivoire*. Abidja: universiyé de cocody.
- [5] BM. (2005). Rapport Annuelle.
- [6] BM. (2016). Rapport annuel.
- [7] Bourbonnais, R. (2018). *Econométrie : cours et exercices corrigés*. Paris: 9ème ed Dunod.
- [8] Brahim, E. M. (2010). *La qualité des insitutions constitue-t-elle une barrière à la relance économique: Application à un échantillon de pays Africains. La renaissance et la relance des économies africaines*. Dar Es Salam: CODESRIA., pp.
- [9] Bruno, A. (2005). *Impact des investissements sur la croissance économique*.
- [10] Christiansen, Hans, Charles Oman et Andrew Charlton, « Incentives-based Competition for Foreign Direct Investment: The Case of Brazil », (2003) OECD, OECD Working Papers on International Investment 2003/01
- [11] Dadush, Uri, Incentives to Attract FDI dans Foreign Direct Investment as a Key Driver for Trade, Growth and Prosperity: The Case for a Multilateral Agreement on Investment, Geneva, Switzerland, World Economic Forum, 2013.
- [12] Dadush, Uri, Incentives to Attract FDI dans Foreign Direct Investment as a Key Driver for Trade, Growth and Prosperity: The Case for a Multilateral Agreement on Investment, Geneva, Switzerland, World Economic Forum, 2013.
- [13] Easterly, W., & Rebelo, S. (1993). Fiscal Policy And Economic Growth: An Empirical Investigation. *Journal Of Monetary Economics*, 32, 417-458.
- [14] James, S. (2009). *Incentives and Investments: Evidence and Policy Implications*. Banque Mondiale , pp.
- [15] Kabasha, D. T. (2012). *Problématique de réforme fiscale en RDC: cas de l'impôt indirect et maximisation des recettes*. Goma: Université de Goma.
- [16] Kalombe, N. N. (2015). *Analyse critique du systeme fiscal de la RDC: fondement juridique et application de la loi*. Lubumbashi.
- [17] Klemm, Alexander, « Causes, Benefits, and Risks of Business Tax Incentives », (2009) International Monetary Fund, Document de travail No 09/21.
- [18] Laffer, A. (1981). *L'ellipse ou la loi des rendements décroissants*. Bruxelles, Institutum Euro
- [19] OCDE (2021). *Statistiques des recettes publiques dans les pays membres de l'OCDE 1987-2019*. Paris, OCDE.
- [20] Sebastian, James, « Tax incentives around the world » dans Ana Teresa TavaresLehmann et al., dir, *Rethinking investment incentives: Trends and Policy options*, New York. Columbia University Press, 2016, 153.